

1 **Texte approuvé par l'Assemblée Générale, Dinant le 4 décembre 2005**

2
3 **MCC, Mouvement des Citoyens pour le Changement**

4 **MANIFESTE**

5
6
7
8
9 En ce début de XXI^{ème} siècle, force est de constater que le monde est en pleine mutation. La
10 géopolitique mondiale se construit autour de blocs régionaux, l'économie s'envisage à l'échelle du
11 globe, les nouvelles technologies de transport, de communication et de l'information nous portent en
12 quelques instants à chaque coin de rue de notre village planétaire, créant au passage un brassage
13 fécond de cultures mais portant en même temps le risque de la résurgence d'identités meurtrières.

14
15 Si le XXI^{ème} siècle est plein de promesses, il est également plein de défis pour l'homme.

16
17 Défi de la paix et de la sécurité. Défi de la sauvegarde de la planète et du développement durable.
18 Défi de la lutte contre la faim et de l'eau potable pour tous. Défi de la tolérance et du respect. Défi
19 également d'une société plus libre, plus juste et plus solidaire construite par l'Homme et surtout pour
20 l'Homme.

21
22 Relever ces différents défis passe inévitablement par l'action politique au service de la société et de
23 l'intérêt général. Mais si cette action doit s'inscrire dans le cours de l'Histoire, elle ne prend toute sa
24 vocation et sa dimension que si elle est profondément ancrée dans son terreau local.

25
26 Ainsi, tout rassemblement politique d'hommes et de femmes qui a la volonté d'agir pour le bien
27 commun doit être en permanence un mouvement de la société, pour la société. Cela nécessite de poser
28 des constats, d'afficher des ambitions, d'affirmer des valeurs et de définir des engagements.

NOS CONSTATS ET NOS AMBITIONS

I. Notre constat : la Wallonie à la traîne et Bruxelles peut faire mieux !

L'écart de développement entre le Nord et le Sud du pays ne cesse de s'accroître. Dans certaines familles wallonnes et bruxelloises, le chômage se transmet quasiment de génération en génération et le travail au noir devient presque systématique pour les emplois peu qualifiés. Des sous-régions entières tombent dans le délabrement.

C'est un drame pour les Wallons, un handicap pour les Francophones, et une menace pour l'Etat belge.

Depuis le milieu des années nonante, certains décideurs ont pris conscience de l'urgence d'agir pour le développement économique et social de la Wallonie.

Dix ans plus tard, et malgré les efforts récemment menés notamment dans le cadre du Contrat d'avenir pour la Wallonie, force est de constater que la Wallonie est toujours en retard de développement par rapport aux régions voisines.

L'analyse des indicateurs de niveau de vie (Produit Intérieur Brut par habitant), d'emploi (chômage), d'exportation et d'investissement montre que la Wallonie reste durablement à la traîne tant par rapport à la Belgique (donc à la Flandre) que par rapport à l'Europe.

Le mal wallon peut ainsi se caractériser par :

- La faiblesse de l'investissement et des exportations;
- L'insuffisance de l'emploi dans le secteur productif ;
- Un taux de chômage 2,5 fois plus élevé qu'en Flandre ;
- Une absence de politique de reconversion industrielle dans certains secteurs *et dans certaines sous-régions de la Wallonie* ;
- Une inadéquation de la formation aux besoins de l'industrie et des services ;
- Un investissement insuffisant en matière de recherche et de développement ;
- Une faible densité du réseau entrepreneurial, des indépendants, des PME et des PMI.

D'un point de vue belge, les Wallons représentent 33% de la population, ne produisent que 23% de la richesse nationale, mais bénéficient (grâce notamment aux transferts de solidarité) de 30% du revenu national.

D'un point de vue européen, si le Produit Intérieur Brut (P.I.B) par habitant est de 100 en moyenne pour l'Union européenne, le P.I.B wallon se situe à 79, celui de la Flandre à plus de 110.

Cette situation est un drame pour les Wallons, un handicap pour les Francophones, et une menace pour l'Etat belge.

Bruxelles présente aujourd'hui le paradoxe d'être une région parmi les plus riches d'Europe mais dans le même temps de vivre une dualisation croissante de sa population. En effet, si ses indicateurs économiques sont en apparence nettement plus favorables, ses indicateurs sociaux montrent quant à eux que l'écart entre très riches et très pauvres s'agrandit.

Si beaucoup d'efforts ont déjà été faits, il ne reste pas moins que Bruxelles continue de vivre, à l'instar de beaucoup d'autres grandes villes, les difficultés des grands pôles urbains : dévitalisation de certains

1 quartiers, quartiers « difficiles », manque de logements salubres, dégradation délinquante de l'espace
2 public, augmentation du sentiment d'insécurité, ...

3
4 En Région bruxelloise, le taux d'activité est de 65%. Il y a plus de 75000 demandeurs d'emploi et on
5 estime à 25000 le nombre de minimexés. En ce qui concerne la sécurité en Région bruxelloise, près de
6 150 000 délits sont enregistrés chaque année (malgré une baisse ces dernières années). Outre la
7 sécurité, le logement, la mobilité et la propreté constituent des réels problèmes pour les Bruxellois
8 sans parler du travail au noir pour les emplois peu qualifiés.

9
10 Bruxelles est aujourd'hui la capitale de l'Europe, la capitale de la Belgique et la capitale de la Flandre.
11 Si elle est aspirée par sa vocation internationale, elle est également coincée dans ses 19 communes,
12 coupée de sa périphérie, coupée de son hinterland wallon et flamand. Cette position entraîne, à l'image
13 des éternels bouchons le matin, une lente mais sûre asphyxie de Bruxelles...

14
15 Bruxelles doit aujourd'hui relever 3 défis majeurs : développer une ville vraiment humaine *pour tous*
16 *ses habitants*, renforcer son rôle de capitale de tous les Belges, renforcer sa vocation internationale.

17
18
19 La Wallonie et Bruxelles sont situées au cœur de l'Union européenne. Elles doivent tenir compte du
20 nouvel environnement que constitue l'Europe à vingt-cinq (et bientôt à vingt-sept). Elles peuvent tirer
21 profit de ces marchés mais ont besoin de réformes pour faire face à une concurrence accrue.

22
23 Sans changements culturels et politiques rapides et sans mesures radicales, les hommes et les femmes de
24 Wallonie et de Bruxelles se verront imposer leur destin.

25 26 **Notre ambition : développer durablement les richesses en Wallonie et à Bruxelles**

27
28 « *Un paradis social ne se construit pas sur un désert économique* » ; il faut
29 *soutenir l'esprit d'initiative, remettre en avant le goût pour l'effort et tirer profit*
30 *du grand marché européen. Les gisements du futur ne sont plus dans notre sol.*
31 *Ils dépendront toujours plus de notre matière grise, de la créativité, de*
32 *l'innovation, et du développement technologique. L'enseignement doit être*
33 *adapté et les qualifications améliorées. Les indépendants, les PME et les PMI*
34 *doivent être favorisés.*

35
36 Notre conviction est que l'on ne construit pas de paradis social sur un désert économique. Le
37 développement durable de nos Régions passe par une économie forte, compétitive et régulée pour
38 garantir la prospérité et la solidarité pour tous.

39
40 Nos objectifs pour une Wallonie et une région de Bruxelles fortes au cœur de l'Europe consistent à :

41 42 **1. Doper l'activité économique, stimuler l'investissement et développer l'esprit d'entreprise**

43
44 Nous avons besoin d'une véritable stratégie de développement et d'expansion économique. Afin
45 d'amener nos performances économiques au niveau de la moyenne européenne ou mieux, au niveau
46 des régions ou des pays les plus performants qui nous entourent, nous proposons :

- 47 ➤ La reconstruction de notre espace économique et industriel par l'élévation du taux général
48 d'investissement interne et externe, en particulier dans le secteur de production de biens et de
49 services à haute valeur ajoutée;
- 50 ➤ L'activation du capital risque pour financer l'émergence des start-up;

- 1 ➤ La maîtrise et la réduction des coûts directs et indirects de production;
- 2 ➤ L'intensification et la concentration des moyens matériels et humains affectés à la recherche-
- 3 développement;
- 4 ➤ L'accroissement de la flexibilité du marché du travail et de la mobilité des travailleurs dans le
- 5 respect des personnes et de la vie de famille;
- 6 ➤ L'augmentation des parts de marché à l'exportation ;
- 7 ➤ La valorisation du travail des indépendants.

8
9 Nous affirmons que la lutte contre le chômage et contre le travail au noir passe aussi par la promotion
10 et le développement du travail indépendant. Il faut miser sur les indépendants et les très petites
11 entreprises (TPE), en valorisant la réussite et non en les culpabilisant notamment par des tracasseries
12 administratives et fiscales. Nous sommes convaincus que le recours aux indépendants est un des
13 meilleurs moyens de stimuler ce qui manque le plus chez nous: « l'imaginer » et « l'oser ».

14 Tous ceux qui désirent créer leur propre emploi ou voler de leurs propres ailes doivent être encouragés
15 et formés, notamment en matière de gestion. Leur statut social doit aussi être amélioré et modernisé.
16 Les compétences dans l'art et l'artisanat doivent également être valorisées.

17 Il faut élargir l'octroi des aides dont bénéficient les demandeurs d'emploi désireux de créer leur propre
18 travail à tous ceux qui, jeunes ou moins jeunes, cadres ou salariés, souhaitent se lancer dans l'aventure
19 de la création d'entreprise.

20
21 Trop souvent encore et malgré les efforts de ces dernières années, les indépendants, les PME et les
22 PMI renoncent à embaucher du personnel en raison de la surcharge de travail administratif et de coûts
23 que cela impose. D'une manière générale, il faut alléger drastiquement et rationaliser les charges
24 administratives imposées aux entreprises et aux indépendants. Il est également indispensable de revoir
25 en ce sens le financement de la sécurité sociale.

26

27 **2. Jouer la carte de la qualité et de l'ouverture au monde**

28
29 Face à la concurrence étrangère sur nos marchés et dans la conquête des marchés extérieurs, les PME
30 et PMI wallonnes et bruxelloises doivent apprendre l'efficacité dans la gestion et dans la production
31 des biens et services. Une utilisation adéquate des technologies disponibles, une meilleure organisation
32 du travail et une motivation réelle du personnel sont indispensables à la réussite de toute entreprise.
33 Par district géographique et par secteur d'activités, les entreprises doivent également apprendre à unir
34 leurs efforts dans la gestion du personnel, les tâches administratives, la recherche et le développement,
35 l'acquisition des biens et services nécessaires à leur fonctionnement, l'exploration de nouveaux
36 marchés et la satisfaction de la clientèle, ainsi que dans la promotion de leur image de marque et de
37 leurs produits. La qualité totale doit être l'objectif de chaque entreprise.

38
39 Dans le passé, la prospérité de la Wallonie a été fondée sur la qualité de ses produits, la vigueur de ses
40 exportations et de ses innovations et son ouverture au monde. Ce qui était vrai hier le sera encore plus
41 demain. *Notre marché intérieur, c'est l'Union européenne.* Nos exportations, c'est au-delà des
42 frontières de l'Union. Penser notre développement en fonction des seuls besoins intérieurs en Wallonie
43 et à Bruxelles signifie inéluctablement le sous-développement et la ruine.

44 Pour réussir, nous devons nous convaincre que nous sommes capables de rattraper notre retard,
45 d'avancer au même rythme que les autres, de les précéder même. Nous devons savoir que les efforts
46 qui nous seront demandés sont faibles à côté de ceux que doivent faire aujourd'hui des centaines de
47 millions de citoyens appartenant à d'autres peuples, tels ceux d'Europe centrale et orientale. Nous
48 devons accepter qu'avec la monnaie unique, les recettes du passé (déficit budgétaire, dévaluation,
49 inflation) pour récupérer les dérapages ne sont plus praticables. Si l'Europe est un espace formidable
50 de liberté et d'expansion, c'est aussi une extraordinaire exigence de qualité et de travail. Nous devons
51 assurer nos entrepreneurs de notre soutien inconditionnel à une Europe équitable en terme de
52 concurrence économique.

53

54

3. Développer les compétences et la formation professionnelle

Les sociétés de demain seront, nous le savons déjà, basées sur les technologies de l'information et de la communication, la mondialisation des échanges, la formation et la créativité des citoyens. La force de travail sera, en ordre principal, la matière grise. C'est à la fois un formidable défi et une chance sans précédent : le gisement du futur n'est plus dans notre sol asséché et meurtri, il est dans nos têtes.

L'enseignement joue ici un rôle capital. Tant pour des raisons de principes que pour des raisons d'efficacité, nous défendons le principe fondamental de la liberté de l'enseignement. Les clivages traditionnels qui empêchent toute rationalisation des efforts doivent être dépassés et les dépenses doivent être réorientées afin notamment d'éviter les dédoublements des investissements. Nous devons sortir des modes autarciques d'organisation et inventer de nouvelles relations citoyennes et non plus "mitoyennes", où l'intérêt général prime sur l'intérêt particulier.

L'enseignement fondamental, qui est le lieu central pour l'égalité des chances, doit redevenir l'école de l'alphabétisation, de l'initiation aux nouvelles technologies, de l'apprentissage de la citoyenneté. Alphabétisation culturelle : lecture, calcul, repérage dans le temps (histoire), situation dans l'espace (géographie, univers). Alphabétisation citoyenne : apprentissage du rapport à l'autre, respect de l'environnement, code de conduite. Alphabétisation technique : maîtrise des outils et maniement des nouvelles technologies. Dans cet esprit, l'écran et la liaison aux réseaux doivent devenir pour chaque enfant l'équivalent de l'ardoise et du tableau.

Sur le plan linguistique et culturel, nous voulons que des écoles secondaires bilingues puissent voir le jour. Des régions comme les nôtres, au carrefour de la romanité, de la germanité, du monde anglo-saxon, doivent devenir des centres de formation aux cultures du monde.

Un vaste programme de revalorisation et de professionnalisation des formations techniques et professionnelles s'impose d'urgence. Des formules du type formation en alternance, travail/formation à temps partiel, etc. doivent être testées, puis généralisées.

Le savoir et le savoir-faire de tradition doivent pouvoir être transmis aux jeunes par les professionnels et les artisans. Il est urgent de créer des passerelles vers l'enseignement pour les professionnels qui souhaitent mettre leur expérience à disposition de nos jeunes.

Au-delà, c'est l'esprit qui doit changer. D'« anti » ou de « contre », il faut passer au « pour » et à l'action.

4. Soutenir la recherche, le développement technologique et l'innovation

Il découle de notre « société de l'information » que l'enseignement supérieur et la recherche occupent une place toujours plus centrale pour notre développement économique et social. Face à la concurrence des économies à bas salaires, l'avenir des économies développées se jouera d'abord sur le terrain de l'innovation, de la qualité, de la valeur ajoutée.

La part du PIB belge dédiée à la Recherche et Développement est de 1,9% ce qui situe la Belgique au niveau de la moyenne européenne mais en dessous des pays voisins (Allemagne, France et Pays-Bas) et nettement en dessous de pays tels que la Suède ou la Finlande. De plus, la part wallonne et bruxelloise est nettement en dessous de celle de la Flandre.

Dans ce cadre, les réformes à mettre en oeuvre doivent viser à nous situer au niveau des meilleurs. La mondialisation doit être saisie comme une opportunité. Nos cursus, nos diplômes, nos recherches doivent se situer au sommet de l'excellence des standards internationaux. Nos étudiants, nos chercheurs, nos professeurs doivent s'engager activement dans des circuits d'échange européens et internationaux. Les stages à l'étranger deviennent des étapes nécessaires d'un curriculum. Des

1 passerelles entre disciplines sont à développer. Pour garder nos chercheurs, pour développer l'esprit de
2 créativité et d'innovation à tous les niveaux, il est indispensable de créer une nouvelle dynamique pour
3 l'obtention des brevets (financement, information, facilité d'accès)
4

5 Nous devons sortir du paradoxe européen actuel : malgré une recherche de grande qualité, nos
6 performances en matière d'innovation industrielle ne sont pas assez rentabilisées sur les marchés. Les
7 opérateurs financés par les pouvoirs publics doivent pouvoir être intéressés à la valorisation des
8 résultats de leurs recherches. Les laboratoires universitaires doivent pouvoir coopérer très étroitement
9 avec les centres de recherche des entreprises. L'objectif principal doit être d'associer connaissances
10 scientifiques, compétences techniques, et opportunités de marché. La priorité doit aller aux
11 investissements productifs dans les créneaux d'activités à fort développement technologique et à haute
12 valeur ajoutée. Il en va de la modernisation et du progrès de nos sociétés.
13

14 **5. Energie : faire preuve de pragmatisme et d'imagination**

15 Notre pays traverse une crise énergétique des plus significative depuis de nombreuses années. La loi
16 sur la sortie du nucléaire, les objectifs de Kyoto (réduction de 7,2% des émissions de CO2 d'ici 2012),
17 le prix du mazout, les biocarburants, les économies d'énergie : tous des défis auxquels notre pays
18 devra tôt ou tard apporter des solutions.
19

20 **Sortie du nucléaire**

21 En 2015, la première centrale nucléaire arrêtera son réacteur et le dernier kilowatt sera produit en
22 2025. Face à ce défi colossal, plusieurs voix – tant politiques que scientifiques – s'élèvent en faveur
23 d'un retour à l'énergie nucléaire, dès lors que les énergies renouvelables ne pourront jamais fournir
24 que de 8 à 15% (suivant les experts) maximum de notre consommation et que les énergies fossiles
25 quant à elles produisent du CO2.
26

27 Mais poser le débat sur l'énergie dans les seuls termes de l'annulation de la loi sur la sortie de
28 l'énergie nucléaire est insuffisant et serait une erreur. C'est pourquoi, il est indispensable que le
29 législateur ouvre un large débat sans tabou sur notre production et notre consommation d'énergie.
30

31 **Développer les biocarburants**

32 La transposition de la directive portant diminution des accises sur les « biocarburants » après l'arrêté
33 royal définissant la composition des biocarburants, permettra de développer une filière dont l'objectif
34 est triple :

- 35 - Diminuer la dépendance énergétique de notre pays vis-à-vis des pays producteurs de pétrole ;
 - 36 - Réduire les émissions de CO2 dans l'atmosphère et lutter contre l'effet de serre ;
 - 37 - Offrir aux agriculteurs de nouveaux débouchés, suite notamment à la réforme de
38 l'Organisation Commune de Marché « sucre ».
- 39

40 Il existe un réel avenir pour les biocarburants et la bioénergie. Toutefois, les coûts de démarrage dans
41 le secteur des énergies renouvelables sont tels que seuls des allègements fiscaux et des règles
42 clairement définies permettront d'encourager les agriculteurs à se lancer dans ce projet.
43

44 **Réduire notre consommation d'énergie**

45 Diminuer notre dépendance énergétique et la production d'énergie peut être atteint aussi par une
46 utilisation rationnelle de celle-ci. Consommer moins et mieux, deux critères pour produire et, donc,
47 polluer moins. Construire des logements avec des performances énergétiques nettement au-dessus de
48 la moyenne est aujourd'hui une réalité. Afin de développer ce concept – et donc de créer de l'emploi
49 et de la richesse tout en réduisant la facture énergétique – il est primordial d'encourager les candidats
50 bâtisseurs par des incitants fiscaux à la construction, notamment en appliquant un taux de TVA réduit.
51

52 **6. S'engager dans la culture et la promotion du tourisme**

53
54 Cicatiser nos ruines industrielles, valoriser notre patrimoine et promouvoir l'image de la Wallonie et
55 de Bruxelles dans l'Europe et dans le monde est aussi un important enjeu économique.

1
2 Si Bruges attire les touristes du monde entier, si Bruxelles a un rôle clé en tant que capitale
3 européenne, la Wallonie est pratiquement absente des programmes des grands tours-opérateurs de
4 voyages. Trop de nos sites sont défigurés par des chancres; trop de nos musées sont confidentiels; trop
5 de nos joyaux architecturaux sont fermés à la visite, quand ils ne sont pas dangereux d'accès. Nos
6 particularismes nous étreignent, notre Histoire se ternit de notre manque de fierté à mettre en valeur
7 les témoins qu'elle a laissés.

8
9 Un programme urbanistico-culturel ambitieux pour redorer l'image de la Wallonie est nécessaire.
10 Bilbao en Espagne, ville industrielle au même titre que Liège ou Charleroi n'est-elle pas en train de
11 devenir un lieu de rendez-vous international de l'art depuis l'ouverture du musée Guggenheim ?

12
13 Des grands projets culturels, nous en avons un urgent besoin.

14
15 La culture permet de lancer de nouvelles activités en Wallonie (tourisme, événements culturels,...) et
16 donne un atout de plus à Bruxelles dans ses fonctions de capitale européenne.

17 18 **7. Exploiter les opportunités du développement durable**

19
20 La croissance économique et la politique de l'emploi peuvent et doivent s'inscrire dans le modèle du
21 développement durable, c'est-à-dire d'un modèle de développement intégré qui assure la sauvegarde
22 des richesses naturelles et le bien-être des générations futures. La Wallonie et Bruxelles doivent
23 montrer l'exemple en introduisant dans les esprits la notion « d'éco-citoyenneté »: toute personne, tout
24 organisme ou entreprise, toute commune ou administration, doit intégrer dans son comportement un
25 lien permanent entre ses habitudes quotidiennes et le respect des grands équilibres naturels que sont
26 l'eau, l'air et le territoire, en ce compris la gestion des déchets.

27
28 Nous sommes convaincus que des produits et des procédés utilisant moins de matières et de
29 ressources, consommant moins de combustibles et émettant moins de polluants et de gaz à effet de
30 serre, bref, des *technologies propres* peuvent avoir des effets bénéfiques tant pour la qualité de vie que
31 pour la croissance économique des Wallons et des Bruxellois.

32
33 L'épanouissement de la personne humaine passe aussi par la sérénité et le cadre de vie agréable,
34 caractéristiques typiques d'un développement économique, social et environnemental harmonieux et
35 durable.

36

37 **8. S'engager pour le sport en Communauté française :**

38
39 Le sport est aujourd'hui largement reconnu comme facteur d'intégration, d'éducation et
40 d'amélioration de la santé de tous. C'est malheureusement un domaine qui ne semble pas pris au
41 sérieux par le monde politique. La Belgique doit retrouver une dignité sportive.
42 Nous devons absolument agir pour que le sport bénéficie d'un budget décent. Il ne représente à ce jour
43 au 0,9% du PIB ce qui est absolument dérisoire et insuffisant.
44 Nous réclamons une meilleure prise en compte du plafond de taxation des défraiements des bénévoles
45 du sport en le faisant passer de 1.000€/an à 2.000€/an.
46 Nous voulons également que les sportifs de haut niveau, qui représentent notre pays dans les grandes
47 compétitions internationales, dépendent du gouvernement fédéral pour leur formation, leur
48 encadrement, leur salaire et leur reconversion.
49 Nous voulons une meilleure intégration du sport en milieu scolaire en imposant une après-midi
50 sportive par semaine, en regroupant les heures d'éducation physique dans les horaires, en fixant des
51 normes minimales en termes d'hygiène dans les établissements scolaires (douches).
52 Nous désirons que Bruxelles ne soit plus la parente pauvre du sport en Communauté française et qu'un
53 plan d'investissement à destination de ses infrastructures sportives (devenues pour la plupart
54 obsolètes) soit développé.

1
2
3



II. Notre constat : un monde globalisé

Plus aucune décision politique, économique, sociale et même culturelle ne peut ignorer le contexte de la mondialisation. La concurrence effrénée soutenue par des nationalismes qui s'affirment est une dure réalité.

La mondialisation, sous l'effet notamment des technologies de l'information (satellite, Internet, GSM,...) et des transports (aériens), est aujourd'hui une réalité.

La mondialisation marque deux ruptures :

- une rupture dans l'espace, entre des marchés économiques, commerciaux et financiers en voie d'unification et le champ politique qui a du mal à dépasser ses propres limites territoriales ;
- une rupture dans le temps de réaction qui est quasiment instantané pour les marchés financiers et très rapide pour les entreprises multinationales ; à l'inverse, long pour le politique qui a du mal à anticiper les événements et réagit souvent avec retard alors que sa mission est de donner d'une part du sens - c'est-à-dire un projet articulé sur des valeurs et une direction pour l'avenir- et de l'autre un cadre avec des règles.

La mondialisation offre de nombreux avantages, comme la liberté d'investir où l'on veut, la possibilité de communiquer avec le monde entier ou de connaître l'étranger. Mais elle pourrait aussi devenir une menace, notamment pour les Européens, en ce qui concerne leur modèle social, leur qualité de vie ou leur diversité culturelle.

La mondialisation a deux traits spécifiques et indissociables: elle contribue au développement mais peut également être source d'inégalités. La concurrence et le libre marché lui donnent tout à la fois son caractère efficace (performance, réduction de coûts, croissance,...) mais aussi inégalitaire (exclusion, répartition de la richesse, marginalisation,...).

Si nous avons besoin de l'efficacité de la mondialisation, nous devons corriger son caractère inéquitable. Cela passe par le retour du politique tant au niveau européen pour la plupart des domaines qui nous concernent quotidiennement (transport, économie, sécurité, éducation, culture,...), qu'au niveau mondial (OMC, Kyoto,...).

Notre ambition : construire une Europe politique

Seule une Europe forte, sous la forme d'une Fédération européenne, est capable d'aider à fixer des règles à la mondialisation de l'économie, à contribuer à plus de stabilité et à réduire les inégalités dans le monde.

Pour faire face à la globalisation, pour appréhender cette réalité plus comme un défi que comme une menace, nous soutenons l'idée d'une Europe fédérale. Aujourd'hui, seule une Europe forte est apte à jouer un rôle de « puissance publique » dans la régulation de l'économie mondiale.

Nous ne voulons pas que l'Europe reste un géant économique, un nain politique et un ver militaire. Nous sommes favorables à une Fédération européenne où le Parlement et le Conseil joueraient respectivement le rôle de Chambre du peuple européen et de Chambre des Etats et où la Commission assumerait le rôle de Gouvernement européen.

1 L'Union européenne est le premier et le plus grand marché du monde. Cependant l'Europe ne doit pas
2 se limiter à être un grand espace de libre-échange. Elle doit se doter des capacités d'agir comme
3 véritable puissance publique européenne.

4
5 Nous sommes convaincus qu'une Fédération européenne permettra notamment à l'Union :

- 6 ➤ d'accroître la mobilité de la main d'œuvre, des cadres, des étudiants et des chercheurs ;
- 7 ➤ d'assurer une plus grande croissance économique et plus de progrès social ;
- 8 ➤ de faire valoir sa politique étrangère et de défense tant sur le plan économique que politique ;
- 9 ➤ de mieux protéger l'environnement ;
- 10 ➤ de disposer d'un espace de sécurité et de justice européen ;
- 11 ➤ de préserver la qualité des services d'intérêt général ;
- 12 ➤ de mieux accéder aux marchés émergents ;
- 13 ➤ d'utiliser plus efficacement les outils de politique industrielle ;
- 14 ➤ de défendre le respect des normes sociales et environnementales sur le plan international ;
- 15 ➤ d'exporter sa vision du monde.
- 16 ➤ de créer une force militaire européenne.

17
18 L'Europe doit cependant être plus transparente et surtout plus ouverte et plus proche des citoyens. Une
19 définition plus claire des responsabilités entre institutions européennes va certainement dans ce sens.
20 De même que l'établissement de politiques européennes qui touchent plus directement les citoyens (en
21 matière de croissance économique ou d'emploi, par exemple).

22
23 Si la citoyenneté européenne, avec certains droits essentiels comme le droit de vote des Européens aux
24 élections communales et européennes, existe depuis le Traité de Maastricht, il faut aller au-delà. Nous
25 voulons une Europe politique. Un tel projet requiert que les citoyens de toute l'Europe se sentent chez
26 eux dans chaque Etat membre. Sur le plan démocratique, il va de soi que nous sommes favorables à ce
27 que les Européens disposent aussi du droit de vote aux élections régionales et nationales et l'accès au
28 référendum au niveau européen dont l'organisation incomberait au Parlement européen. Il nous
29 semble que c'est la suite logique dans une construction européenne toujours plus forte et plus intégrée.

30
31 Dans ce contexte, nous sommes pleinement favorables à l'établissement d'une véritable Constitution
32 européenne et d'un Gouvernement fédéral européen. Nous défendons l'idée que dans un monde
33 globalisé, il faut intensifier le sentiment d'appartenance commune de tous les Européens, voire à
34 développer un véritable patriotisme européen. Inspiré des valeurs universalistes de l'Europe, loin
35 d'être enfermé sur lui-même, ce patriotisme sera ouvert sur le monde. Fondé sur un substrat culturel
36 chrétien et enraciné dans la philosophie de la raison, ce patriotisme reposera notamment sur des
37 valeurs telles que le respect des minorités, l'état de droit ou la solidarité avec les plus faibles et
38 l'entretien de la mémoire collective européenne.

39
40 L'Europe doit aussi affronter les questions de vieillissement de la population et des flux migratoires
41 extérieurs de façon réaliste. Vers 1950, l'Europe représentait 22% de la population mondiale ;
42 aujourd'hui, son poids est de 12% et en 2050, elle risque de n'en peser que 6%.

43
44 Nous sommes convaincus que l'Europe, espace de paix, puissance pacifique - mais puissance quand
45 même - doit toujours plus s'unir afin de mieux se faire entendre sur la scène internationale et faire
46 valoir ses principes: multilatéralisme plutôt qu'unilatéralisme, négociation plutôt que coercition,
47 diplomatie plutôt qu'usage de la force.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45

III. Notre constat : une société éclatée

L'individualisme exacerbé et le communautarisme intégriste présentent autant de dangers l'un que l'autre.

La société multiculturelle butte sur les difficultés de réussir l'intégration des personnes d'origine étrangère.

L'individualisme est un mouvement long de l'histoire qui conduit progressivement à une atomisation du lien social. C'est la mise en place d'une société du « droit » pour chacun d'affirmer ses choix personnels, sa singularité au travers de son mode de vie et de ses désirs immédiats.

L'individualisme a et peut apporter le meilleur comme le pire.

Le meilleur, comme l'autonomie de l'individu, une plus grande tolérance, les droits de l'homme, l'égalité entre les hommes et les femmes, la liberté de la presse, la liberté d'association ou la liberté de penser.

Le pire, comme la liberté qui ne respecte pas la liberté d'autrui, la priorité des droits sur celles des devoirs.

Ce processus d'individualisation et de déshumanisation de la société se vit également aux travers de manifestations collectives particulières comme le *cocooning* - le repli sur la sphère privée - ou le phénomène *Nimby* – « pas dans mon jardin ». Le développement technologique accentue aussi ce mouvement : les relations interpersonnelles ont tendance à diminuer voire à devenir anonymes et virtuelles (sur Internet).

Parallèlement, nos sociétés sont confrontées à une nouvelle lame de fond : le communautarisme et le fanatisme.

Côté face, le communautarisme apporte du lien social dans notre société éclatée sous la diversité des modes de consommation et de vie. Il y a une réaffirmation d'une identité, d'un sentiment d'appartenance à un groupe ou à une société.

Côté pile, le communautarisme dans sa forme la plus radicale constitue le terreau du fanatisme, de l'intégrisme et du collectivisme. Il nie les droits de l'individu au sein de sa propre communauté ou pire encore, il nie les droits d'existence et de vie d'une autre communauté. L'excès, l'intolérance et l'intégrisme peuvent déstabiliser sélectivement les pays constitutifs de l'Union européenne.

Entre l'affirmation de soi et de sa communauté d'un côté et les nécessaires règles de vies communes d'une société de l'autre, entre les droits et les devoirs, entre les intérêts de l'individu et l'intérêt général, il y a une transformation profonde du lien social qui unit les différentes personnes qui composent une société.

Autre constat alarmiste qui résulte de cette société éclatée : le profond malaise vécu par une jeunesse en perte de repères. La société d'aujourd'hui est caractérisée par la rupture des mécanismes traditionnels de contrôle, exercés normalement jadis par la famille, le voisinage, l'école.

1 Plus que par le passé, les jeunes sont exposés à de nombreux facteurs de risque comme l'oisiveté, la
2 déscolarisation prématurée, le manque d'insertion professionnelle, les phénomènes d'alcoolisme, de
3 drogue. De ce fait, la jeunesse est ressentie par le monde des adultes comme un problème. Un fossé
4 d'incompréhension se creuse. Les jeunes sont marginalisés. Certains tombent facilement dans la
5 révolte et la délinquance. De plus en plus de jeunes sont, de plus en plus tôt (12-16 ans) , en situation
6 de décrochage familial et scolaire. Les structures existantes (clubs sportifs, centre culturel,
7 mouvements de jeunesse) ne répondent pas à l'attente de ces jeunes qui adoptent une attitude de rejet
8 en bloc de la société.
9

12 **Notre ambition : miser sur les familles, l'éducation et réussir la société multiculturelle**

13 *L'épanouissement de chaque personne trouve ses racines dans une société où*
14 *la famille, l'éducation et la culture ont un rôle clé à jouer.*

15 *Le défi de l'immigration, aujourd'hui et encore plus demain, consiste à*
16 *construire une société véritablement multiculturelle.*

17 La famille, l'éducation, tout comme la formation, l'insertion sociale et professionnelle, l'égalité des
18 chances, la culture, les loisirs et le cadre de vie, conditionnent certes le développement de nos régions,
19 mais déterminent surtout l'épanouissement de chaque personne.
20

21 Dans notre conception de la société, nous considérons que chaque personne s'épanouit par ses
22 relations interpersonnelles. C'est au sein des familles que s'apprennent et se vivent d'abord la
23 solidarité, la tolérance, le souci des autres et le sens du devoir. Un soutien déterminé aux familles leur
24 permettant de jouer et d'assumer leurs responsabilités de premier éducateur s'avère dès lors
25 indispensable.
26

27 Sur le plan pratique aussi, la restauration de l'image de la famille peut aider à surmonter les questions
28 liées au vieillissement de la population et à la débâcle démographique, y compris la délicate question
29 du paiement des retraites.
30

31 Responsabiliser et soutenir les parents dans l'éducation est primordial car l'enseignement seul ne doit
32 pas assumer toutes les missions d'éducation. La reconnaissance et le soutien qu'accordera la société à
33 l'éducation et au rôle des familles, détermineront la qualité de l'avenir de nos enfants.
34

35 Notre ambition est de bâtir un projet éducatif avec l'ensemble des acteurs de l'éducation au premier
36 rang desquels figurent les enseignants qui doivent être soutenus, reconnus et motivés, dans la
37 perspective d'une société de personnes responsables et capables d'initiatives.
38

39 Le projet éducatif que nous soutenons doit allier pédagogie de la réussite et retour au sens de l'effort.
40 Nous défendons un système d'enseignement qui renoue avec la performance tout en considérant qu'un
41 enfant égale un enfant.
42

43 Pour lutter contre le phénomène de la violence urbaine dont les auteurs sont majoritairement des
44 jeunes mineurs en situation de décrochage familial et scolaire, nous proposons d'initier des politiques
45 nouvelles.

46 Le pouvoir fédéral et régional doivent soutenir davantage les Communes qui s'engagent dans des
47 politiques innovantes en matière d'encadrement de la jeunesse.

48 La création dans chaque Commune d'une « maison de jeunes » et le recrutement d' « éducateurs de
49 rue » au contact direct des jeunes, sont de nature à prévenir la délinquance juvénile et à modifier le
50 comportement social de ces jeunes.
51
52

1 Par ailleurs, la question de l'intégration des immigrés doit être abordée sans tabou, de manière
2 responsable et humaine. Le mot « immigré » n'a d'ailleurs plus guère de sens par rapport à la réalité,
3 car nous sommes aujourd'hui en présence de générations nées en Belgique. Les « immigrés » d'hier
4 sont aujourd'hui soit belges, soit résidents permanents dans notre pays. Nier cette réalité relève de
5 l'irresponsabilité: la Belgique, déjà confrontée à ses conflits linguistiques et communautaristes risque,
6 demain, d'y ajouter les problèmes d'autres communautés, et se trouvera face à de grandes difficultés.
7

8 Le défi à relever est celui de construire une société véritablement multiculturelle. Nous estimons que
9 des solutions volontaristes, qui privilégient le long terme, sont indispensables. Cependant, nous
10 défendons bec et ongles que tout résidant belge respecte les droits de l'Homme et les libertés
11 fondamentales, la Constitution et les lois du peuple belge.
12 Nous défendons aussi les principes suivants:
13

14 Notre pays, dans le respect des engagements qu'il a signés, accorde le droit d'asile aux personnes
15 reconnues comme étant réfugiés politiques. Ceux qui n'auraient pas obtenu ce statut doivent se voir
16 garantir des conditions de vie humaines et décentes dès lors qu'ils se trouvent encore sur notre
17 territoire.
18

19 L'immigration clandestine ne peut pas être tolérée. Toute mesure d'expulsion de demandeurs d'asile
20 déboutés ou de "sans papiers" se doit de respecter les droits de recours garantis par la loi, et les droits
21 humains en général. Mais si une décision d'expulsion a été prise, nous insistons pour que celle-ci soit
22 exécutée dans les faits et dans les plus brefs délais.
23

IV. Notre constat : un Etat en perte de sens

L'Etat n'incarne plus assez le pouvoir public. Ses principales attributions (sécurité, justice, services publics, etc) se sont vues démantelées entre six niveaux de pouvoirs : l'Europe, l'Etat fédéral, les Communautés, les Régions, les Provinces et les Communes. Avec la multiplicité des institutions, la norme s'estompe voire devient incompréhensible pour le citoyen.

Aujourd'hui, le rôle de l'Etat comme puissance publique est en pleine évolution. Coincé entre des impératifs d'efficacité et des demandes de proximité, l'Etat délègue de plus en plus de compétences tant vers des ensembles plus larges comme l'Europe que vers des collectivités régionales.

En Belgique, la puissance publique s'exprime au travers de pas moins de 6 institutions : l'Europe, l'Etat fédéral, les Communautés, les Régions, les Provinces et les Communes. Et cela sans compter les intercommunales pas assez transparentes et les projets de développement de communautés urbaines ou de communautés de pays.

A chaque niveau, ses normes et ses règlements. Cela donne parfois au citoyen l'impression d'une cacophonie où seuls finalement les experts et les politiciens s'y retrouvent tant bien que mal. Cela conduit également à un manque de respect de la norme, ou à ce que l'on a nommé « l'estompement de la norme ».

L'Etat s'est aussi profondément transformé de l'intérieur, Au cours des années 80, sous l'impérieuse nécessité de réduire l'endettement public et de relancer l'économie, l'Etat s'est séparé d'une série d'institutions et a été amené à déréglementer un nombre important de secteurs.

Cette situation l'a conduit à sous-investir structurellement dans certaines missions premières de la puissance publique, en particulier la justice et la police. Aujourd'hui, le niveau de confiance dans la justice est particulièrement faible et la réforme de la police n'a pas encore donné tous ses fruits.

Face au sentiment d'impunité chez les délinquants, d'abandon chez les victimes, et de découragement au sein des forces de l'ordre, lesquels entretiennent chez les citoyens un sentiment d'insécurité et d'injustice, il faut réaffirmer que rendre la justice et protéger les citoyens sont parmi les premiers devoirs de l'Etat.

Pour beaucoup, à certains moments, nous vivons dans une sorte de situation de non-droit sans normes stables et compréhensibles, sans cadre juridique cohérent, sans recours efficace à la justice.

Notre ambition : restaurer l'Etat de droit et consolider la solidarité

*La Loi et la Justice sont au service de l'homme et de la communauté. Celles-ci doivent être claires, applicables et appliquées.
Restaurer la confiance du citoyen dans l'état, c'est aussi consolider la solidarité et assurer le respect des droits fondamentaux.*

Notre ambition, c'est de restaurer plus globalement la confiance des citoyens dans l'Etat en restaurant l'état de droit, en garantissant le respect des droits fondamentaux et en oeuvrant à l'amélioration constante du bien commun.

1 1. Restaurer l'Etat de droit.

2 La Loi et la Justice sont au service de l'homme et de la communauté. Elles ne constituent pas une fin
3 en soi mais leur respect doit être assuré pour garantir la paix sociale.

4
5 L'Etat de droit est gouverné par des principes, des règles générales préétablies qui fondent
6 l'impartialité des décisions de justice. Hors ces règles générales, c'est le règne de l'arbitraire, de
7 l'anarchie ou de l'Etat policier.

8 L'Etat de droit est toujours à construire. Il n'existe pas réellement si, dans la pratique, les règles ne
9 sont pas claires, dépassées et donc, ne sont pas applicables ou ne sont pas appliquées. Si la loi est
10 ambiguë, le pouvoir d'interprétation est trop grand et ouvre la porte à l'arbitraire. Si l'application de la
11 loi suppose des moyens que l'Etat ne donne pas, l'arbitraire peut aussi s'installer.

12

13 Il est fondamental que des fonctions premières de l'Etat, à savoir assurer **la sécurité et la justice**,
14 soient pleinement restaurées. L'Etat mais aussi les communes doivent disposer des moyens suffisants
15 pour réellement garantir la sécurité de tous les habitants. Et la justice doit enfin recevoir la
16 reconnaissance et les moyens lui permettant de regagner la confiance des citoyens.

17

18 Pour qu'il y ait justice, il faut d'abord que chaque citoyen puisse avoir réellement accès au juge pour y
19 plaider sa cause. Une justice de classe est la négation de la justice elle-même.

20 Le bon exercice de la justice requiert que le juge soit en mesure de se prononcer dans des délais
21 rapides, tout en sauvegardant les droits de la défense

22

23

24 L'impartialité n'est pas l'inhumanité. Trop de citoyens plaignants ou victimes ont le sentiment, dans
25 leurs contacts avec le monde judiciaire et policier, d'être davantage des gêneurs que des sujets de
26 droit. L'accueil est trop souvent indifférent ou rébarbatif, les locaux sinistres, le langage sec,
27 incompréhensible, ou supérieur. Le changement culturel s'impose aussi dans les palais et les
28 commissariats.

29

30 La sécurité est l'un des droits fondamentaux du citoyen. Toute société civilisée a besoin de forces de
31 police efficaces, exerçant leur mission dans le cadre de l'Etat de droit.

32

33 A ce titre, les forces de police doivent disposer des moyens adéquats pour pouvoir lutter à armes
34 égales avec le crime organisé et le grand banditisme. Davantage soucieuse de prévention, la police
35 locale doit être plus présente sur le terrain pour lutter contre la délinquance de rue, les actes de
36 vandalisme, les multiples formes d'agression contre les personnes, les incivilités.

37

38 Tout crime ou délit mérite une sanction adéquate et effectivement prestée.

39 Les prisons ne doivent pas être des écoles du crime. L'enfermement doit être une sanction ultime,
40 réservée aux criminels et aux individus dangereux. Il faut d'urgence instaurer un Tribunal
41 d'application des peines qui règle les attributions de libérations conditionnelles et les congés
42 pénitentiaires. Il est en effet intolérable que ce soit l'administration pénitentiaire qui soit en charge de
43 ces problématiques Le recours aux peines de substitution doit être la règle pour les délits mineurs et
44 les fautes de jeunesse. Dans cette optique, la Justice doit se concevoir comme un moyen d'assurer la
45 sécurité de tous dans une politique plus large englobant la réduction des risques, l'aide aux personnes
46 en difficulté, l'accès aux soins et à l'éducation. Nous souhaitons la création de Tribunaux pénaux de
47 proximité sur le modèle des Justices de Paix, afin de punir plus rapidement les petits délits.

48

49

50 2. Assurer le respect des droits fondamentaux et œuvrer à l'amélioration du bien commun

51

52 Assurer le respect des droits fondamentaux, c'est assurer et garantir liberté, dignité et sécurité aux
53 citoyens :

- 1
2 • Une sécurité physique et juridique, personnelle mais aussi collective au sein de la société, au
3 travers d'un système judiciaire efficace et accessible.
4 • Une protection sociale juste et performante par le biais d'une solidarité responsable au niveau
5 fédéral.
6 • Un maintien de la diversité au sein de la société et une protection des minorités.
7 • Un fonctionnement transparent et démocratique des institutions.
8

9 Oeuvrer à l'amélioration constante du bien commun, c'est assurer et garantir aux citoyens :

- 10
11 • Une stabilité des institutions pour la mise en œuvre de politiques à long terme.
12 • Une mise en œuvre de politiques cohérentes entre les différents niveaux de pouvoir.
13 • Un service public indépendant, motivé, équitable, flexible, performant, disponible, orienté
14 vers le citoyen et respectueux de ses droits.
15

16 3. Consolider la solidarité

17

18 Notre ambition est de construire un projet démocratique comportant une dimension morale qui fait de
19 la solidarité entre les personnes une valeur centrale de la vie en commun.

20 Cette exigence de solidarité ne peut pas être laissée à la commisération et à la charité des mieux nantis
21 ni aux aléas des élans de générosité qui déferlent à certains moments sur nos sociétés. La solidarité
22 entre les personnes, pour être constitutive de fraternité, doit être organisée, permanente et générale.

23 De là découle la nécessité d'organiser la sécurité sociale de manière telle qu'elle fonctionne en
24 harmonie avec les possibilités et les contraintes de la situation réelle. Le prix de la solidarité ne peut
25 pas devenir un fardeau qui ébranle le dynamisme de l'appareil de production ou qui, comme c'est le
26 cas aujourd'hui, écrase un seul facteur de production, le travail. Le financement de la sécurité sociale
27 doit donc être réparti d'une manière qui prenne mieux en compte les nouvelles conditions
28 économiques découlant des progrès techniques et de l'ouverture des marchés. Il ne peut plus peser
29 seulement sur les entreprises et le travail. Il doit désormais s'appuyer sur l'ensemble des revenus.

30 Dans une société démocratique avancée, la pauvreté et la précarité n'ont pas leur place. La solidarité
31 ne peut laisser personne sur le bord de la route. Elle ne peut être refusée à quiconque et elle doit
32 continuer à s'exercer aussi longtemps que nécessaire. C'est une question de dignité. Le bénéfice de la
33 solidarité ne peut cependant pas devenir un mode de vie pour ceux qui n'ont besoin que
34 temporairement d'un filet de sécurité pour s'en sortir et repartir de leurs propres ailes. Elle ne peut pas
35 non plus devenir une mécanique qui assure davantage le pouvoir ou le revenu des opérateurs
36 intermédiaires qu'elle ne bénéficie aux destinataires.

37
38 Notre solidarité doit aussi se manifester à l'égard des plus pauvres et des pays les plus démunis de la
39 planète. La lutte contre la pauvreté et l'aide au développement doivent se poursuivre et s'intensifier
40 pour atteindre en 2015 les objectifs du millénaire pour le Développement fixés par l'ONU ainsi que
41 pour respecter en 2010 l'engagement de la Belgique d'affecter 0,70% de son PNB au développement
42 des pays du Sud (fin 2006, l'aide publique atteindra 0,50%).

43 Ces efforts doivent être fournis tant au niveau du Fédéral que des entités fédérées dans le cadre de
44 leurs compétences respectives.
45
46
47
48

V. Notre constat : un citoyen dépossédé

Le système des partis -appareils de pouvoirs- développe le clientélisme et empêche le citoyen de se faire entendre ou d'influencer les décisions.

Quoique la Belgique n'ait plus connu de crises gouvernementales à répétition depuis une vingtaine d'années, il n'en demeure pas moins que la désaffection permanente d'une partie non négligeable des électeurs nous interpelle et nous oblige à nous interroger sur notre système politique.

La disparition de partis « nationaux », à l'inverse de la plupart des Etats fédéraux, oblige à recourir à un minimum de quatre partis pour former une coalition gouvernementale fédérale. Le dernier gouvernement comptait même six partis politiques. De plus, la notion de « famille politique » devient de moins en moins pertinente lorsque l'on voit, même sur des questions non communautaires, les fossés qui peuvent exister sur des problèmes de société.

Par ailleurs, il faut constater que notre système électoral a conduit à un fractionnement de la représentation politique. Aujourd'hui, malgré le recours à la règle qui instaure un seuil de 5 % pour autoriser un parti à participer à la répartition des sièges, l'opinion politique flamande est fragmentée entre quatre partis moyens qui oscillent autour de 20 à 25 %.

Dans la partie francophone du pays, l'évolution est différente puisque l'on assiste depuis plusieurs années à la transformation du paysage politique vers un système de plus en plus bipolaire avec l'émergence de deux grands partis.

Un autre constat doit être fait : le choix des électeurs n'est toujours pas prépondérant dans la détermination des élus. L'effet dévolutif de la case de tête, même réduit de moitié, conduit toujours à favoriser les candidats les mieux situés sur la liste, ce qui n'est pas acceptable. Le système actuel de limitation des dépenses électorales favorise certains candidats par rapport à d'autres, ce qui n'est pas équitable et doit être modifié. La possibilité d'être candidat pour des assemblées de niveau de pouvoir différent, a pour effet de brouiller le débat politique et d'éloigner encore plus les citoyens de leurs élus.

Enfin, les durées différentes des législatures fédérales (4 ans), régionales et européennes (5 ans) et locales (6 ans) ont pour conséquence que pas moins de 6 élections sont programmées pour les 10 prochaines années. Même si les enjeux réels de ces différentes élections sont différents, pour l'électeur, il s'agit d'élections politiques avec les mêmes partis en compétition et avec les mêmes personnes le plus souvent.

Le citoyen ne s'y retrouve plus.

Notre ambition : réinventer la démocratie

*Réformer notre système politique sur la conjonction de trois modes de démocratie : démocratie représentative, participative et directe.
La citoyenneté exige que chacun réapprenne à devenir responsable de son propre destin et co-responsable du destin de tous.*

Notre ambition est de renforcer la démocratie à tous les niveaux de pouvoir, en transformant radicalement les rapports entre les citoyens et les autorités.

Pour y arriver, il est urgent de réformer notre système politique sur la base de la conjonction des trois modes de démocratie suivants :

- 1 - la démocratie représentative, dans laquelle la légitimité du pouvoir repose essentiellement
2 entre les mains de représentants élus directement par la population ;
3
- 4 - la démocratie participative, dans laquelle les associations représentatives de citoyens portant
5 des intérêts collectifs spécifiques, sont consultées, concertées ou associées dans le processus
6 de décision ;
7
- 8 - la démocratie directe, dans laquelle les citoyens sont appelés à faire connaître leur opinion sur
9 des questions stratégiques qui engagent l'avenir, au travers d'un référendum ou d'une
10 consultation populaire.
11

12 En effet, le temps n'est plus à l' « abandon » total aux mandataires élus du pouvoir de décider seuls
13 des choix stratégiques de notre société. Certes, les mandataires élus doivent rester les détenteurs
14 légitimes de la souveraineté. Mais après avoir constaté le désintérêt grandissant de nos concitoyens
15 pour la chose publique, il est urgent d'adopter et de mettre en œuvre des réformes qui d'une part
16 précisent le rôle des mouvements associatifs réellement représentatifs dans le processus de décision,
17 notamment au travers d'un « Pacte associatif » fixant les relations entre autorités publiques et
18 associations, et d'autre part, associent les citoyens directement aux décisions quant aux enjeux
19 stratégiques pour notre société.
20

21 Par ailleurs, nous voulons relever le défi de rendre les citoyens acteurs directs du changement. Pour ce
22 faire, nous soutiendrons les réformes politiques suivantes :

23
24 Adopter un nouveau système électoral qui permettra d'offrir aux citoyens de choisir clairement le
25 modèle de société qu'ils souhaitent, dans le cadre d'une saine alternance démocratique. Ce système
26 électoral, c'est le scrutin majoritaire qui permet réellement aux citoyens de peser sur le choix des élus
27 et au-delà, des politiques qui seront menées et le cas échéant, de les sanctionner.
28

29 Nous sommes en effet convaincus qu'aujourd'hui, un tel système n'est plus synonyme de rupture ; il
30 suffit de voir à ce sujet, le paysage politique dans la plupart des démocraties modernes européennes
31 qui ont toutes évolué durant les vingt dernières années vers un système bipolaire, tout en maintenant
32 souvent la diversité des tendances au sein de chaque pôle.
33

34 Nous défendons par ailleurs le vote obligatoire. Se présenter au bureau de vote est un devoir civique
35 qui est le corollaire des droits reconnus à tous les citoyens. Ce devoir n'empêche cependant pas
36 l'électeur de s'abstenir de voter.
37

38 Dans le cadre de la transparence et du contrôle de la démocratie locale, afin d'améliorer l'efficacité
39 des mandataires et d'éviter les abus, nous réclamons l'application stricte de la limitation des mandats
40 et de la limitation de la rémunération totale à une fois et demie le montant de l'indemnité d'un député
41 fédéral, telle que prévue dans la loi dite « anti-cumul » de 1999.

42 De même l'application stricte du décret wallon du 17 février 2004 qui interdit le cumul d'une fonction
43 de député avec celle d'administrateur d'organisme public ou encore du décret sur les intercommunales
44 de décembre 1996.

45 De manière plus générale et encore plus utile dans le sens réclamé de l'éthique, nous demandons de
46 telles limitations pour tous les mandats publics et surtout parapublics (intercommunales, Asbl à fonds
47 publics, sociétés coopératives, hauts fonctionnaires, ...).
48

49 Enfin, il est urgent de restaurer l'impartialité des pouvoirs publics, condition absolue pour mettre fin
50 au clientélisme. En effet, les nominations partisans dans l'administration et les entreprises publiques
51 constituent pour nous l'une des principales causes des mauvaises performances de notre société. Elles
52 doivent être abolies là où elles ne le sont pas encore.
53

54 L'impartialité du recrutement et l'égalité de traitement dans les services publics doivent être renforcés.
55 Les mêmes procédures de recrutement doivent s'appliquer dans les administrations et les services de
56 l'Etat, des Communautés et des Régions, ainsi que des provinces et des communes. Les fonctionnaires

1 y gagneront, non seulement des conditions de recrutement plus impartiales et donc plus justes, mais
2 aussi de plus grandes chances de mobilité.
3 Des administrations publiques efficaces et au service du public, des fonctionnaires et des agents des
4 services publics compétents, motivés et dévoués à leur tâche, sont une condition indispensable au bon
5 exercice de la citoyenneté.

6
7
8

VI. Notre constat : une science à l'épreuve de l'éthique

Le politique est parfois trop lent pour fixer les balises et les repères face à l'accélération des découvertes scientifiques dans les domaines de la vie

La recherche et l'innovation scientifique sont des moteurs incontournables du progrès humain. Leurs applications imprègnent notre quotidien et nos modes de vie.

Au travers de la recherche fondamentale et de la production de connaissances, la science apporte une meilleure compréhension du monde et de la vie. Grâce à l'innovation et à la recherche appliquée, les chercheurs apportent également de nouvelles solutions aux défis énormes auquel doit faire face l'humanité.

Mais il n'y a pas de science prospère sans liberté scientifique. Aujourd'hui, celle-ci est parfois mise en mal. Si dans le passé, et particulièrement sous certain régime politique, la recherche scientifique était commanditée par l'Etat, aujourd'hui, la faiblesse des crédits publics en matière scientifique amène petit à petit à une certaine marchandisation de cette recherche. Cela favorise la recherche appliquée, au rendement immédiat, au détriment de la recherche fondamentale.

Les critères d'évaluation de la recherche paraissent ainsi évoluer vers un futur incertain où la liberté scientifique semble se dissocier, pour certains chercheurs, d'un quelconque principe de responsabilité.

Pourtant l'avenir de notre monde dépendra essentiellement de nos propres engagements quant à l'avenir de nos enfants, de notre propre sens de la responsabilité.

Car c'est la science qui doit nous aider à construire un monde plus propre et moins consommateur d'énergie et de matières premières. Elle doit aussi nous aider à trouver des réponses à nombre de maladies incurables. C'est elle encore qui doit permettre de nourrir l'ensemble de l'humanité.

Derrière ces questions, c'est bien évidemment le besoin de balises, le besoin de débats démocratiques, le besoin d'éthique qui se fait sentir.

Notre ambition : sauvegarder la dignité de la personne humaine

La valeur absolue de la personne humaine doit rester la référence lorsque développement scientifique et éthique s'affrontent

Pour que notre société reste compétitive et pourvoyeuse d'emplois, il est urgent d'encourager et de soutenir financièrement la recherche scientifique, tant la recherche fondamentale que la recherche appliquée. En effet, la recherche scientifique contribue à dynamiser l'enseignement supérieur, à développer une main d'œuvre qualifiée et à permettre le développement de nouveaux produits.

Mais le succès de la recherche n'est pas seulement une question de moyens budgétaires. Il dépend en grande mesure de l'ingéniosité et de la persévérance des chercheurs ainsi que de l'acceptation sociale des progrès scientifiques. La recherche et ses applications techniques exigent des personnes hautement qualifiées et responsables. Notre enseignement doit devenir plus performant à cet égard et toutes les mesures sociales et fiscales doivent être prises pour éviter la « fuite de nos cerveaux » et pour attirer les scientifiques de tous les continents en Europe.

Par ailleurs, la science a toujours prospéré dans un climat de liberté.

Mais cette liberté scientifique connaît cependant des limites lorsque la dignité humaine est menacée ou lorsque la nature est en danger. Nous considérons que la vie humaine est inviolable et doit être protégée. Nous sommes opposés à la manipulation des gènes humains. L'inviolabilité des gènes

1 humains et la protection des données qui leur sont relatives sont des droits inaliénables de chaque
2 personne. Mais la conception de systèmes interdépendants signifie également qu'il faut tracer des
3 limites lorsque les procédures de recherche ou l'application des résultats de la recherche conduit à des
4 conséquences qui se situent hors du contrôle de l'homme, ce qui pourrait mettre les fondements de sa
5 vie en danger.

6
7 La responsabilité signifie également qu'il faut préparer l'avenir. Nous sommes favorables à la
8 promotion de la science, de la recherche et de la technologie dans la quête de nouvelles solutions aux
9 défis énormes auxquels doit faire face l'humanité. Aucune restriction injustifiable ne sera autorisée à
10 bloquer ce processus. Nous voulons encourager les discussions avec les scientifiques mais aussi avec
11 le personnel technique, les ingénieurs, les églises, les moralistes, afin de se rappeler constamment où
12 se situent les limites de l'action humaine.

13
14 -----
15

NOS VALEURS

La primauté de la personne

Pour mener une action politique et donc proposer des réponses concrètes aux attentes de nos concitoyens, il est essentiel de définir les valeurs et principes de base qui lui donnent un sens.

Nos valeurs reposent sur une vision personnaliste de l'être humain : chaque personne humaine est unique, irremplaçable, irréductible à toute autre.

De cette conception fondamentale de la personne et de sa dignité découlent les valeurs suivantes : la liberté authentique, l'égalité, la responsabilité, la solidarité, la dignité, la justice et la tolérance.

1. **La liberté**, c'est le droit de vivre, de s'épanouir personnellement et dans ses relations sociales au premier rang desquels nous plaçons la famille, mais également l'école, le milieu professionnel et l'engagement associatif. La liberté de chacun comprend celle des autres : chaque personne est responsable de la liberté commune. La liberté est individuelle et collective : être libre de penser, de s'associer, de s'exprimer, de circuler, d'imaginer, de créer. La liberté qui s'exprime dans le travail, dans l'économie, dans le secteur social, dans l'enseignement et dans les activités créatrices, implique un soutien à l'innovation, à l'imagination, à la volonté d'entreprendre, à l'esprit d'entreprise.

Mais la liberté n'est jamais définitivement acquise : il faut se battre pour elle, ici comme ailleurs.

2. **L'égalité** car chaque personne est revêue de la même dignité : chacun doit pouvoir s'épanouir dans la liberté et l'égalité, quels que soient son sexe, ses origines ethniques et culturelles, son âge, sa nationalité, sa religion, sa situation sociale, son choix de vie ou son état de santé.

3. **La responsabilité** car être libre c'est être responsable de ses actes. Nous avons des droits, mais aussi des devoirs. L'Etat et la justice doivent veiller à ce que chacun réponde de ses actes. La responsabilité, c'est aussi la conscience que l'on a des obligations à l'égard de la communauté – et elle se prolonge dans la solidarité – et à l'égard de la planète et des générations futures.

4. **La solidarité** car la liberté sans solidarité ne serait qu'un leurre. La solidarité est indispensable pour approfondir des relations plus humaines entre les hommes. La solidarité nous oblige à soutenir les plus faibles, chez nous comme dans le monde, aujourd'hui comme vis-à-vis des générations futures. La solidarité, c'est le ciment de la liberté. Mais la solidarité ne doit pas se transformer en assistanat. Le sens de la solidarité, c'est de donner à chacun la possibilité de rebondir. La solidarité développe la solidité du lien social, au sein des familles, entre générations, au sein de l'entreprise par le dialogue social, au sein des associations et autres communautés.

5. **La dignité**, c'est l'homme respecté, c'est l'homme qui se respecte, c'est l'homme qui respecte ses semblables. C'est le respect pour chaque personne humaine, du début à la fin.

6. La **justice** où chacun obtient ce qui lui est dû. La justice garantit l'exercice de la liberté des hommes et de leurs communautés. La justice, c'est aussi un Etat qui garantit la sécurité pour tous, tant la sécurité physique que la sécurité juridique ou la sécurité d'existence.

7. **La tolérance** car puisque des différences existent, il faut admettre chez autrui des manières de penser, d'agir, de vivre et des sentiments différents. Sans tolérance active, pas de dialogue, pas de respect de la vie, pas de respect d'autrui, pas de société.

8. Ces valeurs nous inspirent pour définir le principe de base pour l'organisation de la société : **le principe de subsidiarité** qui exige que le pouvoir soit exercé au niveau même qui correspond aux exigences de solidarité, d'efficacité et de participation. En vertu de ce même principe, nous considérons que le rôle des pouvoirs publics est d'encourager et de soutenir les initiatives de ceux qui créent et agissent tant au niveau associatif et de l'enseignement qu'au niveau économique, et non de s'y substituer.

NOS ENGAGEMENTS

I. Dialoguer avec les citoyens et agir avec et pour eux

Nous affirmons deux principes pour restaurer la confiance des citoyens dans l'action publique : **dialoguer avec les citoyens et agir avec eux et pour eux**

Nos concitoyens sont conscients des problèmes de notre temps mais ils considèrent qu'ils ne sont pas suffisamment écoutés. Ainsi, **dialoguer avec les citoyens**, c'est :

- **Ecouter et comprendre**, car notre engagement n'est durable que si nous écoutons et comprenons nos concitoyens pour mesurer leurs difficultés et leurs attentes.
- **Parler vrai, parler clair**, car notre engagement ne peut être compris que si nous parlons franchement, loin des palabres philosophiques et des gesticulations oratoires
- **Dialoguer**, car notre engagement suppose proximité et dialogue social.
- **Respecter**, car notre engagement et notre vision ne peuvent que s'enrichir de toutes les opinions.

Le politique se doit d'être un acteur de changement. Cependant, il ne peut se contenter de réponses à court terme. Il doit voir plus loin, discerner les problèmes de demain et surtout agir. Ainsi, **agir avec eux et pour eux**, c'est :

- **Participer**, car notre engagement n'est pas unilatéral et chaque citoyen peut revendiquer le droit de participer à la décision et de s'engager dans l'action
- **Anticiper**, car notre analyse suppose un dépassement de la vision à court terme des développements de notre société
- **Décider**, car notre engagement doit viser l'intérêt général et aller au-delà des intérêts particuliers
- **Agir**, car les choix décidés doivent se traduire dans les faits par des objectifs à atteindre et des moyens d'y arriver. Dans cet esprit, un « programme politique du MCC » reprenant des objectifs clairs et précis, sera établi à l'occasion de chaque Assemblée.
- **Evaluer**, car il faut analyser et vérifier que les résultats ont été atteints par notre action

II. Rassembler les forces politiques

Notre mouvement est un lieu de rassemblement de citoyens qui font les mêmes constats, qui ont les mêmes ambitions et qui portent les mêmes valeurs d'inspiration personaliste.

Nous ne voulons pas construire un parti politique au sens traditionnel du terme : dans notre mouvement, chacun a le droit à la parole, chacun a le droit à la participation, chacun a le droit à l'action. Notre mouvement sera structuré simplement et logiquement.

Notre mouvement est populaire : il s'adresse à tous les citoyens de Wallonie et de Bruxelles, sans considération de langue, d'âge, de sexe, d'origine, de condition, de conviction religieuse ou philosophique.

Il s'adresse aux croyants de toutes confessions, aux agnostiques et aux athées dans le respect mutuel, aux Belges de souche comme aux nouveaux Belges ou aux résidents qui ont choisi de vivre chez nous.

Notre mouvement veut enfin accueillir toutes celles et tous ceux qui sont déjà engagés dans l'action politique et qui se sentent à l'étroit dans des appareils existants. Il est ouvert à tous ceux qui seront convaincus de la pertinence de notre analyse et de la stratégie proposée.

1 **Notre mouvement a, en effet, un objectif majeur : le rassemblement des forces politiques qui**
2 **veulent ensemble constituer une véritable force de changement capable de donner le ton en**
3 **Wallonie et à Bruxelles.**

4

5 **Mais seul, ce n'est pas suffisant.**

6

7 **En ce sens, notre mouvement a pour volonté de se fédérer dans un grand rassemblement qui**
8 **nous garantit le droit à l'expression autonome notamment sur les questions éthiques, et qui unit**
9 **notre courant personnaliste et centriste aux courants libéral et francophone dans un esprit de**
10 **respect mutuel et de loyauté.**

11

12 Ce grand rassemblement, c'est le **Mouvement réformateur** dont l'article 1^{er} des Statuts - qui place la
13 primauté de la personne humaine et sa dignité comme première valeur fondatrice de son action – nous
14 renforce et nous conforte dans notre volonté de nous fédérer.

15

16 Le Mouvement réformateur a, par définition, une vocation majoritaire.

17

18 *Le MCC veut ainsi apporter sa pierre à ce grand rassemblement qui sera*

19

20 **Plus fort** : pour influencer valablement et durablement les choix cruciaux qui doivent être faits pour la
21 Wallonie et Bruxelles, nous devons avoir l'ambition d'occuper une position majoritaire sur l'échiquier
22 politique et donc convaincre nos concitoyens ;

23

24 **Plus écouté** : nos idées et nos propositions doivent être la référence du débat politique dans notre
25 pays.

26

27 **Plus respecté** : notre projet politique commun est porté aussi bien par des centaines de mandataires
28 locaux, bourgmestres, échevins, présidents de CPAS, conseillers communaux, conseillers CPAS et
29 conseillers provinciaux, parlementaires européens, fédéraux, communautaires et régionaux, que par
30 des militants engagés.

31

32

33 C'est pourquoi, nous lançons un appel à toutes celles et à tous ceux qui sont conscients que l'idéal, les
34 convictions et le projet que nous partageons doivent trouver un nouvel élan et un nouveau vecteur
35 politique pour les porter : ils sont invités à nous rejoindre dans notre Mouvement et au-delà dans le
36 Mouvement réformateur.

37